

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 4 / 17 mai 2022



VOTRE OPINION COMPTE!

SONDAGE EXPÉRIENCE DE L'USAGER



Précisions quant au port du masque de procédure dans nos installations

Malgré le retrait de l'obligation du port du masque dans la plupart des lieux publics prévu à compter du 14 mai prochain, nous tenons à apporter quelques précisions quant au port du masque dans nos installations.

Compte tenu de la situation épidémiologique actuelle, où de nombreux cas de COVID-19 sont toujours recensés quotidiennement, et dans le contexte de recrudescence des cas d'influenza, il a été décidé de maintenir le statu quo quant au port du masque dans toutes les installations du CISSS, tant pour le personnel que pour les usagers.

Le port du masque demeure obligatoire pour tous sans exception incluant le personnel qui offre des soins et services à domicile et les employés des directions administratives. La situation sera réévaluée dans les prochaines semaines (vers la mi-juin) en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et des consignes ministérielles. Nous vous invitons à consulter le tableau récapitulatif « Port obligatoire des EPI », mis à jour le 22 mars dernier, pour connaître les mesures applicables. Ces consignes s'appliquent à tous les travailleurs, même s'ils ont déjà



eu la COVID-19 ou s'ils sont adéquatement vaccinés.

Rencontres en présence

Jusqu'à nouvel ordre, nous vous rappelons que vous devez limiter au minimum les rencontres en présence à l'intérieur de nos installations, sauf pour les rencontres de formation autorisées au préalable par votre supérieur hiérarchique et tout en respectant les mesures sanitaires (lors de rencontres, le masque doit être porté en continu).

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'organisme Agrément Canada, déploie actuellement un sondage visant à évaluer l'expérience des usagers lorsque ceux-ci reçoivent des soins ou des services dans une de nos installations entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2022.

En tant que membre du personnel, vous êtes invités à :

- Encourager les usagers à remplir le sondage en leur expliquant l'objectif et comment y accéder;
- Distribuer les cartes postales qui vous seront fournies aux usagers;
- Rassurer les usagers sur la confidentialité des données : toutes les réponses au sondage sont anonymes et demeureront confidentielles.

Des questions?

Consultez l'adresse suivante : sondages.cisssbsl.com

Remise de 4 certificats d'excellence en hygiène des mains

Depuis 2017, la Direction des soins infirmiers (DSI) souligne le travail exceptionnel des équipes par la remise d'un certificat d'excellence en hygiène des mains.

Les certificats sont remis aux équipes des unités de soins ayant atteint ou dépassé le taux de conformité. En 2021, le taux visé était de 80 % et plus.

Les récipiendaires 2021

Cette année, en compagnie de Madame Malo, une rencontre virtuelle organisée le lendemain de la Journée mondiale de l'hygiène des mains qui se tenait le 5 mai, nous a permis de joindre les équipes dans leur milieu de travail afin de reconnaître leur professionnalisme. Ce sont quatre équipes qui ont dépassé le haut taux de conformité de 80 % pour l'année 2021.



Le 5^e étage C de l'Hôpital régional de Rimouski (81 %)



L'unité multiclientèle de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière (87 %)



L'unité des soins critiques (urgence et soins intensifs) de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière (84 %)



L'unité des soins intensifs coronariens de l'Hôpital régional de Rimouski (84 %)

Ces résultats démontrent l'implication des travailleurs de la santé, des gestionnaires, des médecins, ainsi que de toutes les conseillères en prévention et contrôle des infections, qui collaborent tous les jours pour déployer les meilleures pratiques, assurer la sécurité des usagers et atteindre les objectifs.

Félicitations à tous!

Formations obligatoires pour tous

N'oubliez pas de suivre ces deux formations obligatoires :

- [Sensibilisation aux réalités autochtones](#)
- [Cybersécurité : mission possible](#)

Pour en savoir plus sur le contenu et les instructions pour ces formations, consultez notre section Formations dans la zone professionnelle du site Web du CISSS à l'adresse professionnels.cisssbsl.com, [section Formations, sondages et conférences](#).

Plaintes et qualité des services : promotion et innovation

De par ses valeurs d'humanisation, de collaboration, d'engagement et de responsabilisation, le CISSS du Bas-Saint-Laurent place l'utilisateur au cœur de sa mission en vue de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population. Dans cet esprit, chaque membre du personnel, médecin, gestionnaire, administrateur,

stagiaire, bénévole, etc. contribue à incarner ces valeurs.

En respect de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), une démarche innovante de promotion voit le jour dans notre établissement. L'objectif du commissariat aux plaintes et à la qualité des services est de développer les connaissances de la communauté CISSS au sujet

des droits de l'utilisateur tout en consolidant notre collaboration dans l'amélioration continue de la qualité des services offerts.

Dans une phase ultérieure, cette campagne visera les usagers afin de leur faire connaître leurs droits, mais aussi leurs responsabilités telles qu'elles sont énoncées dans le Code d'éthique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Lancement du nouveau visuel de la campagne interne

Dans toutes les activités de communication qui verront le jour au cours des prochains mois, le visuel sera décliné afin d'accroître la visibilité du commissariat aux plaintes et à la qualité des services. Élaborés en étroite collaboration avec le Service des communications, cette campagne et ce visuel s'harmonisent parfaitement avec les couleurs et les valeurs de l'établissement grâce au rappel des feuilles du visuel du CISSS dans la portion de gauche et au slogan.



Comment nous trouver dans l'intranet?

À partir de n'importe quelle page de l'intranet, [cliquez sur Mon CISSS > Plaintes et qualité des services.](#)

Flash PCI - Mai 2022

L'équipe de prévention et contrôle des infections (PCI) du CISSS du Bas-Saint-Laurent souhaite vous informer que vous pouvez dès maintenant consulter l'édition de mai 2022 du Flash PCI - version régionale qui s'adresse à tout le personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Vous y trouverez des informations touchant divers sujets parmi les nombreux volets de la prévention des infections ainsi que les taux d'hygiène des mains par installation. [Consulter le Flash PCI - Mai 2022.](#)

Des versions locales, contenant des informations spécifiques pour chacune des installations, sont également disponibles sous [Prévention > Prévention et contrôle des infections \(PCI\) > Flash PCI.](#)

Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement (SAR) soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

Si le congé est autorisé par le gestionnaire

Respect du délai prescrit
La demande est traitée en confection

Non-respect du délai
La demande est traitée en cours d'horaire

Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques > Activités de remplacement](#), sous l'onglet Congé Web.

C'est un départ pour Aire ouverte à Rivière-du-Loup!

Après plus d'un an de travail, c'est officiel, l'Aire ouverte de Rivière-du-Loup est maintenant en service!

Même si les locaux ne sont pas encore prêts, les jeunes de 12 à 25 ans et leur famille peuvent tout de même avoir accès à notre équipe d'intervenantes qui pourront prévoir une rencontre virtuelle ou dans les locaux de nos partenaires.

Pour l'instant, les rendez-vous peuvent se prendre par courriel : aireouverte.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca ou à l'aide d'un formulaire Web. Nous assurons une réponse dans les 24 à 72 heures.

Voici les membres qui composent notre équipe :

- Mireille Sénéchal, agente de relations humaines
- Sophie Jolin, technicienne en travail social
- Joannie Dionne, technicienne en éducation spécialisée
- Mylène Fournier, infirmière clinicienne
- Annik Bélanger, intervenante en soins spirituels
- Carole Dionne, agente administrative

Nous vous invitons à suivre la toute nouvelle page Facebook



d'Aire ouverte Bas-Saint-Laurent pour en savoir plus sur les différents services qui sont offerts aux 12 à 25 ans et leur famille!

Pour en savoir plus sur ce projet d'envergure, visitez la section dédiée à Aire ouverte dans l'intranet, sous [Directions cliniques > Direction du programme jeunesse > Aire ouverte.](#)

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca

